



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 1188/2023
Date de la séance du CE : 8 novembre 2023
Direction : Chancellerie d'État
N° d'affaire : 2022.STA.2007
Classification : Non classifié

Réseau égalité Berne francophone. Démissions et élections de deux membres. Décision du Conseil-exécutif

1. Démissions

Le Conseil-exécutif du canton de Berne prend acte des démissions de :

- Céline Ischi, Centre d'information et de consultation frac
- Florent Cosandey, section francophone de l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle (OMP)

en tant que membres du Réseau égalité Berne francophone et les remercie pour leur engagement.

2. Élections

Les personnes suivantes sont nommées membres du Réseau égalité Berne francophone à compter du 1^{er} janvier 2024 et jusqu'à la fin du mandat en cours, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 2024 :

- Jeannette Bräm, co-directrice du centre d'information et de consultation frac
- Maud Macho-Gerber, collaboratrice scientifique au secrétariat général francophone de la Direction de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne

3. Décision

En vertu de l'article 6a de l'ordonnance du 18 octobre 1995 sur l'organisation et les tâches de la Chancellerie d'État (ordonnance d'organisation CHA, OO CHA ; RSB 152.211), le Conseil-exécutif nomme, à compter du 1^{er} janvier 2024 jusqu'à la fin de la période de fonction, soit jusqu'au 31 décembre 2024, Jeannette Bräm et Maud Macho-Gerber en tant que membres du Réseau égalité Berne francophone.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataire

- Chancellerie d'État